

CLUB DE GYMNASTIQUE VOLONTAIRE BELLECOUR-AINAY

Association loi de 1901

SIREN 338 334 659 - FFEPGV 069046 - Préfecture du Rhône W691059962

ASSEMBLEE GENERALE

LE 24 juin 2021 à 18h

Salle Camille GEORGES

Mairie du 2^{ème} arrondissement de Lyon

Accueil

Ouverture de l'Assemblée générale :

En venant à ce rendez-vous annuel, vous prenez connaissance du fonctionnement et des orientations de l'association bien sûr mais par votre présence, vous soutenez les efforts des bénévoles qui la dirigent et vous donnez toute sa légitimité à leur action.

Sont donc présents ce soir :

Les membres qui composent le Comité directeur,
Catherine FOURNIER, trésorière,
Isabelle MANDON, secrétaire,
Anne MONIN, membre actif
et moi-même Gilberte GARCIA, Présidente

Capucine OVIZE, membre actif du Comité a démissionné au cours de la saison 2019-2020.

L'Assemblée générale de ce soir porte en effet sur les activités menées au cours de la saison 2019-2020, celle qui nous a maintenus confinés de mars à mai et elle est une étape dans notre vie associative puisqu'elle marque le fin du mandat des dirigeants actuels et le début d'un nouveau mandat.

Les animatrices qui, par amitié, nous accompagnent parfois dans cette étape associative n'ont pas été invitées en raison de la jauge à respecter.

Enfin sont présents les adhérents de l'Association : vous êtes 278 à ce jour

Et les présents ce soir sont : 19

Le nombre de pouvoirs est de : 38

Ainsi, comme le prévoient les Statuts, le cinquième des adhérents est présent ou représenté. L'Assemblée générale 2021 peut valablement délibérer et je la déclare ouverte.

Nous allons maintenant dérouler l'ordre du jour de votre convocation.

Pour gagner du temps, je vous propose de voter à main levée.

Qui s'y oppose ? 0 voix

Qui s'abstient ? 0 voix

Qui approuve ? 57 voix

Le vote à main levée est accepté à l'unanimité

I- Approbation du Compte rendu de l'Assemblée Générale tenue le 16 janvier 2020.

Le compte rendu a été affiché dans la salle du vestiaire au 1^{er} étage de la rue F. Dauphin et sur le site web de l'association.

Il a été envoyé aux différentes instances administratives : Préfecture, Direction Départementale de la Cohésion Sociale et Comité Départemental de notre Fédération par notre secrétaire. Vous avez pris connaissance de ce CR et aujourd'hui, nous devons voter sa conformité avec le déroulement de l'AG de l'an passé.

Vote :

Qui n'approuve pas ce CR ? 0 voix

Qui s'abstient ? 0 voix

Qui l'approuve ? 57 voix

Le compte rendu de l'Assemblée Générale du 16 janvier 2020 est validé.

II- Rapport moral.

Le Comité directeur, dans son travail s'engage à respecter le but de l'Association, inscrit dans ses Statuts : ce but consiste à promouvoir une gymnastique d'entretien, ouverte à tous et adaptée à chaque âge de la vie. Il promeut également un Sport-Santé respectueux des possibilités physiques de chacun, sans esprit de compétition.

Il le fait d'abord en proposant, au cours de la saison 2019-20, un planning de 32 plages horaires de niveaux différents et de techniques différentes destinés à la pratique de la Gymnastique Volontaire.

Ensuite en favorisant la formation et le perfectionnement professionnels des animateurs au moyen de stages divers : 3 stages ont pu être assurés avant le confinement de mars mais 3 stages ont dû être annulés. La demande de formation est heureusement importante chez nos animateurs et le Comité directeur y répond toujours favorablement.

En adhérant aussi à la Fédération française d'Éducation physique et de Gymnastique Volontaire (FFEPGV) en tant que club et en licenciant 432 adhérents. Les inscriptions ont pris fin en février 2020 puisque le 1^{er} confinement a fait complètement cesser nos activités.

En raison de la crise sanitaire, nos liens avec la Fédération ont été encore renforcés : avec le Comité Départemental qui encadre 82 clubs dans le département du Rhône et avec le Comité Régional qui assure les formations, la Fédération a soutenu notre club par ses conseils juridiques et administratifs. Ces structures fournissent à la fois une aide à la gestion des clubs et une formation, autant pour les dirigeants de clubs que pour les animateurs. Ainsi 4 dirigeants ont pu bénéficier de sessions de formation en 2019-2020

Ainsi en ayant à cœur d'être conforme à son engagement, le Comité directeur pense avoir rempli la mission que vous lui avez confiée.

Vote :

Qui s'oppose à ce rapport moral ? 0 voix

Qui s'abstient ? 0 voix

Qui l'approuve ? 57 voix

Le rapport moral est adopté à l'unanimité

III- Rapport d'activités :**1- L'activité de l'équipe dirigeante porte naturellement ses efforts sur la pratique des activités**

En 2019-2020, nous avons proposé 32h de cours soit 2 heures de cours en moins que la saison précédente.

Les cours étaient animés par 7 animatrices et 1 animateur c'est-à-dire 1 animatrice de moins que la saison précédente.

En effet, à la suite du départ de Diane, si nous avons embauché Pascale CORRAL pour les mêmes 2 h. de cours du mardi soir, Angela ALVARADO a été embauchée pour 2 heures, en remplacement à la fois de Marie-Cécile SEUX et de Yanepsy MORERA : 1 seule salariée pour 2 la saison passée.

On peut dire que nous avons un peu diminué nos charges.

Malgré ces changements, il y a eu peu de modifications dans l'offre de cours :

- Un 3^{ème} cours de stretching a été créé le mardi à 12h15 salle F.Dauphin encadré par Cindy. La demande est forte dans cette discipline indispensable à notre bien-être et ce cours a permis de décharger celui, identique, du mercredi 10h.
- Le cours allégé du jeudi 11h n'a pas été maintenu : il avait été ouvert en 2015 pour accueillir en grande partie les adhérents de la GV Terreaux qui suivaient leur animatrice mise en retraite dans ce club. Lorsque Marie-Cécile est partie, les adhérents sont repartis aux Terreaux.

- Le cours de Zumba du jeudi 19h30 n'a pas été reconduit : nous n'avons pas trouvé à embaucher un animateur de qualité et le jeudi soir n'est de surcroît pas bien adéquat pour implanter une activité qui attire surtout les jeunes.

Enfin, lors d'une enquête réalisée en 2018-2019, 14% des adhérents, souvent parmi les plus âgés, avaient demandé que des cours axés sur l'équilibre soient proposés. Nous avons lancé en février 2019 un atelier « **Gym'équilibre-prévention des chutes** » qui n'avait finalement pu être mise en place par insuffisance de participants. En janvier 2020, nous avons relancé l'atelier, animé par Lyonel BELLOT. Nous prévoyions 12 séances mais la crise sanitaire a empêché les 2 dernières séances d'avoir lieu.

Les appréciations sur cet atelier ont été assez mitigées : de l'abandon à la complète satisfaction. Le Comité a tiré de l'enquête de satisfaction proposée en fin d'atelier des leçons utiles pour un renouvellement éventuel de l'expérience.

2- Le 2^{ème} aspect de l'activité de l'équipe dirigeante est la gestion des salariés du club :

Le Comité directeur a le souci de respecter le travail des animateurs et pour cela de les décharger de toute tâche administrative auprès des adhérents pour qu'ils se consacrent pleinement à leur encadrement sportif. C'est pourquoi l'équipe dirigeante et particulièrement la secrétaire organisent les accueils dans les cours, les feuilles de présence et généralement tous les contacts avec les adhérents pour que les groupes fonctionnent au mieux.

Par ailleurs, nous avons encouragé leur formation, particulièrement celle d'Angela qui découvrait la GV, et les avantages financiers votés les 2 années précédentes ont été reconduits : prime audio, achat des licences et prime de fin d'année.

3- Le 3^{ème} volet du travail du Comité directeur porte sur les conditions matérielles de la pratique de la gymnastique.

Tout d'abord, par l'attention que nous portons au matériel sportif : chaque saison nous procédons 2 fois aux inventaires et c'est l'occasion pour moi de remercier très sincèrement les membres du Comité qui font ce travail parfois fastidieux ainsi que les adhérents qui nous donnent un coup de main généreux et efficace. Chaque saison nous renouvelons, complétons le matériel existant. Cette saison 2019-2020 nous avons innové avec les Powerbands que Patrick nous a fait découvrir.

Mais notre grosse dépense de matériel a servi à équiper le gymnase St Marc : armoire, coffre de rangement et tapis.

En effet, le Collège Chevreul en raison des travaux entrepris à partir de mai a mis fin à la convention qui nous permettait d'utiliser le gymnase. Nous ne voulions pas perdre les cours du soir et nous avons signé une convention avec le lycée St Marc situé rue Ste Hélène.

Nous remercions également la direction du lycée St Marc qui a accepté de nous recevoir dans ses locaux.

La fin de la convention avec Chevreul n'est pas un adieu définitif avec cet établissement scolaire et nous espérons que dans 2 ans environ un gymnase tout neuf pourra nous accueillir.

Enfin je ne peux terminer cet exposé sur les conditions matérielles de nos activités sportives sans évoquer l'interruption des cours de la mi-mars à la 1^{ère} semaine de juin, interruption contrainte par la 1^{ère} vague de la COVID-19, interruption qui nous a laissés confinés et démunis.

La reprise début juin a été une joie et son organisation très réglementée a été pour Isabelle un tour de force mais tous nos animateurs ont répondu présents et ont donné une semaine supplémentaire de cours, prenant un peu de temps sur leurs vacances d'été. Anne est devenue alors notre référente Covid.

Nous allons maintenant passer au **vote à propos de ce rapport d'activité** :

Qui s'oppose à ce rapport ? 0 voix

Qui s'abstient ? 0 voix

Qui l'approuve ? 57 voix

Le rapport d'activités est approuvé à l'unanimité.

IV- Rapport financier : voir pièces jointes.

Vote sur le rapport financier 2019-2020

Qui s'y oppose ? 0 voix

Qui s'abstient ? 0 voix

Qui l'approuve ? 57 voix

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

V- Rapport du vérificateur aux comptes : Marie-Christine de VAUBLANC cf pièce jointe

VI- Présentation du budget actualisé et du budget prévisionnel : cf pièce jointe

Vote sur le budget prévisionnel 2021-2022

Qui s'y oppose ? 0 voix

Qui s'abstient ? 0 voix

Qui l'approuve ? 57 voix

Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité

VII- Vote sur le montant des cotisations 2021-2022 :

Nous avons suffisamment souffert ces 2 dernières années et nous avons décidé de nous faire du bien en n'augmentant pas les cotisations :

160€ 1 cours hebdomadaire, 235€ 2 cours hebdomadaires, 282€ pour 3 cours hebdomadaires ; Tarifs pour moins de 25 ans : 128€, 185€, 225€ pour 1,2,3 cours hebdomadaires.

Qui s'y oppose ? 0 voix

Qui s'abstient ? 0 voix

Qui l'approuve ? 57 voix

Approbaton des tarifs 2021-22 à l'unanimité

VIII- Désignation d'un vérificateur aux comptes pour la saison 2021-2022 :

Arthur JERU se propose.

Accord à l'unanimité

IX - Fin de la mandature du Comité directeur et élection du nouveau Comité directeur :

En préambule, nos statuts précisent que, s'agissant d'un vote portant sur une personne, nous devons voter à bulletin secret.

Acceptez-vous, pour gagner du temps, de voter à main levée ?

Vote :

Qui refuse ? 0 voix

Qui s'abstient ? 0 voix

Qui accepte ? 57 voix

Le vote à main levée est retenu.

1- Le Comité directeur élu en janvier 2017 est parvenu au terme de son mandat.

2- Deux membres de ce Comité, Catherine FOURNIER trésorière et Gilberte GARCIA, Présidente, ne souhaitent pas renouveler leur mandat.

3- Isabelle MANDON, secrétaire actuelle, est candidate à un nouveau mandat

Vote pour la candidature d'Isabelle MANDON :

Qui s'y oppose ? 0 voix

Qui s'abstient ? 0 voix

Qui y est favorable ? Unanimité

Isabelle MANDON est réélue

4- Anne MONIN, membre actif du Comité actuel, est candidate à un nouveau mandat.

Vote pour la candidature d'Anne MONIN :

Qui s'y oppose ? 0 voix

Qui s'abstient ? 0 voix

Qui y est favorable ? Unanimité

Anne MONIN est réélue

- 5- Chantal CHARLIN est candidate au prochain mandat

Vote pour la candidature de Chantal CHARLIN :

Qui s'y oppose ? 0 voix

Qui s'abstient ? 0 voix

Qui y est favorable ? Unanimité

Chantal CHARLIN est élue

- 6- Jacques CHARLIN est candidat

Vote pour la candidature de Jacques CHARLIN :

Qui s'y oppose ? 0 voix

Qui s'abstient ? 0 voix

Qui y est favorable ? Unanimité

Jacques CHARLIN est élu

- 7- Sophie DESCOUR est candidate

Vote pour la candidature de Sophie DESCOUR :

Qui s'oppose ? 0 voix

Qui s'abstient ? 0 voix

Qui y est favorable ? Unanimité

Sophie DESCOUR est élue

- 8- Anne DOISE est candidate

Vote pour la candidature d'Anne DOISE :

Qui s'oppose ? 0 voix

Qui s'abstient ? 0 voix

Qui est favorable ? Unanimité

Anne DOISE est élue

- 9- **Y a-t-il dans l'Assemblée d'autres candidats ?**

Aucun candidat

- X- Désignation du Président du prochain Comité :**

Les membres élus proposent la candidature de Jacques CHARLIN

Vote :

Qui s'y oppose ? 0 voix

Qui s'abstient ? 0 voix

Qui y est favorable ? Unanimité

Jacques CHARLIN est élu Président.

- XI- Désignation des représentants à l'Assemblée Générale du CODEP : Jacques CHARLIN et Isabelle MANDON (date de l'A.G. inconnue au 24/06/21)**

Vote :

Qui s'y oppose ? 0 voix

Qui s'abstient ? 0 voix

Qui accepte ces 2 représentantes ? Unanimité

Les 2 représentants sont acceptés

Nous terminerons cette Assemblée Générale, avant de vous laisser la parole pour des questions diverses, en ayant un regard sur le début de la saison 2021-22

La grande nouveauté a été l'inauguration des 5 cours du soir au gymnase du centre St Marc. Tous les efforts ont été faits pour qu'animateurs et adhérents prennent soin des fermetures et ouvertures des portes afin de répondre aux exigences de sécurité de la direction du centre St Marc.

La saison se présente dès le mois de septembre avec un nombre d'adhérents en baisse : 60 adhérents en moins (379 09/19 et 316 en 09/20). Ce qui peut s'expliquer par une certaine prudence due à la crise sanitaire et au fait qu'il n'était pas possible d'inscrire plus de 10 personnes dans les 21 cours de la rue F.Dauphin. Nous avons donc été obligés de refuser des adhérents, de diminuer le nombre de cours de certains, de leur en proposer d'autres... Gestion délicate.

Après 2 semaines de cours, interdiction de poursuivre, confinement... Nous avons mis nos animateurs en chômage partiel, nous avons été dispensé en partie des frais d'occupation des salles et le soutien financier de l'Etat et des 262 adhérents qui sont restés inscrits nous ont donné la force et les moyens de maintenir l'association hors de l'eau.

XII- Questions diverses :

Pourquoi n'y a-t-il pas eu de remboursement des cotisations en 2019 pour les mois de mars-avril-mai de confinement donc sans activités sportives ?

Réponse : 1) la cotisation dans une association sportive n'est pas un achat de cours en nombre mais une participation à tout le fonctionnement de l'Association. En mars, les charges et particulièrement les salaires sont engagés.

2) l'Association pour ce 1^{er} confinement n'a reçu aucune aide gouvernementale contrairement aux périodes de confinement suivantes où les adhérents ont pu, s'ils le désiraient être remboursés en partie ou totalement.

Encore merci pour votre présence et votre confiance. Je souhaite conclure cette Assemblée en vous souhaitant toujours autant de bonheur dans la pratique sportive et en souhaitant au nouveau Comité tous mes vœux de réussite dans la conduite de notre belle association qui fêtera ses 40 ans en 2022 !

Présidente,
Gilberte GARCIA

Trésorière,
Catherine FOURNIER

Secrétaire
Isabelle MANDON

Président,
Jacques CHARLIN

Trésorière
Anne DOISE

Secrétaire
Isabelle MANDON